

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

**À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination
des violences à l'égard des femmes**

Mardi 25 novembre 2025

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Le 25 novembre 1960, Patria, Minerva et Maria Teresa Mirabal étaient sauvagement assassinées par un pouvoir lâche, violent et incapable de supporter que des femmes puissent lui tenir tête.

C'est en leur hommage que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes ».

Un hommage aux sœurs Mirabal. Mais également à toutes celles qui, parce que femmes, parce que libres ou voulant être libres, ont été tuées.

Aujourd'hui encore, de par le monde, sous l'effet d'un véritable « backlash » réactionnaire, des millions de femmes, en Afghanistan, en Iran, mais aussi en Occident, voient leurs droits reculer. Et leurs vies menacées.

Face à cette internationale masculiniste, la voix de la France, patrie des droits de l'homme et de la femme, doit se faire entendre.

Et elle s'est fait entendre ces derniers mois.

Avec le déploiement d'une nouvelle stratégie de diplomatie féministe.

Avec, à l'Assemblée nationale, l'adoption de résolutions importantes en soutien aux femmes iraniennes et afghanes. Parce que quand la France parle, elle parle pour toutes les femmes du monde.

Mais ne nous y trompons pas.

En France aussi, des femmes sont emmurées, violentées, tuées pour ce qu'elles sont.

Ce jeudi 20 novembre, quatre femmes ont été retrouvées mortes en France, toutes victimes de féminicide.

Et tous les jours dans notre pays, trois femmes sont victimes de féminicide ou de tentative de féminicide.

Ce ne sont pas des faits divers. Ce sont des faits de société.

Nous ne pouvons l'accepter, et jamais nous ne l'accepterons.

Alors je veux vous le dire, avec mes tripes : ça suffit. Il ne faut plus laisser faire. Il faut lutter. Et nous allons lutter.

- Avec l'écoute permanente proposée par le 3919 ;
- Avec les téléphones « grave danger » ;

- Avec les bracelets anti-rapprochement ;
- Avec les ordonnances de protection ;
- Avec le « pack nouveau départ » ;
- Avec la formation des policiers et gendarmes accueillant les victimes ;
- Avec le dépôt de plainte « hors les murs » et notamment à l'hôpital.

Autant de dispositifs mis en place ou renforcés ces dernières années à la suite du Grenelle des violences conjugales de 2019.

Dans ce combat, l'Assemblée nationale prend toute sa part : en 2023, elle a adopté à l'unanimité le texte devenu loi créant l'aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales ; en 2024 une proposition de loi visant à renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants ; et en 2025 le texte devenu loi du 6 novembre 2025 modifiant la définition pénale du viol.

Autant d'initiatives transpartisanes qui permettent d'apporter des réponses concrètes au fléau des violences faites aux femmes et qui démontrent si besoin en était que certaines causes doivent dépasser tous les clivages.

Ce 25 novembre 2025 ne doit pas être une simple journée de sensibilisation, mais une journée d'action, comme toutes celles qui suivront.

Pour Patria, pour Minerva, pour Maria Teresa. Et pour toutes les autres. Nous ne lâcherons rien pour les femmes. Jamais.